Marennes & Vous

BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATION
N° 111
JANVIER 2019

2019

Meilleurs Vœux

Mickaël Vallet, maire de Marennes à l'occasion de l'ouverture du festival Les Cultures Francophones le 8 novembre dernier avec les intervenants Michel Alessio, Charline Claveau Abbadie, Jean-Marc Chaillolleau et Pierre Janin

Chères Marennaises, chers Marennais,
À l'aube de cette nouvelle année, au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente, à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2019. De la santé, du bonheur partagé, de l'action, de l'amour, de la solidarité. Voilà ce que je vous souhaite ainsi qu'à notre belle commune, avec la volonté qu'en 2019, ensemble, nous relèverons les nouveaux défis qui se présentent à nous. Une pensée particulière accompagnent celles et ceux qui sont dans la difficulté ou la peine ; je leur adresse mes vœux de fraternité.

Cap sur 2019 qui va être une année particulière et importante. Elle va, en effet, être marquée par la mise en place de la commune nouvelle Marennes-Hiers-Brouage. Nos deux communes ont décidé, dans un esprit de solidarité, de mettre leurs moyens humains et financiers en commun afin de mieux répondre aux besoins des administrés, au maintien et au développement des services et aux défis de demain. Tout au long de l'année 2019, nous vous apporterons les informations sur la mise en place de cette commune nouvelle et sur les projets qui seront engagés sur notre nouveau territoire, dans le respect de l'identité des deux communes fondatrices de Marennes et de Hiers-Brouage.

Après les fouilles archéologiques, les travaux d'aménagement de la première tranche de l'écoquartier La Marquina vont enfin pouvoir démarrer. La rue Etchebarne, trait d'union entre La Marquina et le centre-ville, sera aménagée. Les deux premières tranches de réfection de l'Église St-Pierre vont être engagées dès le début de cette année. Telles sont les quelques opérations parmi tant d'autres qui marqueront Marennes en 2019.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro de l'année.

Amitiés républicaines

Maire et Conseiller Départemental de Marennes,
Président du Pays Marennes Oléron

Mickaël Vallet

sommaire

Actualité
TNT, les aides ont été obtenues ! p.3
Poubelles sauvages : tolérance zéro p.4
La rue des Rosiers est terminée p.4
Le rond-point du Morlaisien, une entrée de ville soignée p.4

Offre médical
Sophrologie et ostéopathie à l'hôpital ... p.5

Aménagement du territoire
La Marquina, sur le chantier des fouilles . . p.5

Francophonie
Un festival, un forum et une émission . . p.6-7

École
Une toiture neuve à l'école élémentaire . . p.8

Social
Déchets verts : les critères pour bénéficier de la collecte p.8

L'agenda du maire p.8

Conseil municipal p.9

Petite enfance
Les assistantes maternelles agréées de Marennes p.10

Patrimoine
La statue Chasseloup Laubat s'est refait une jeunesse p.11

Ports
Les ports de Marennes transférés au syndicat mixte p.12

L'agenda de janvier p.12

MARENNES INFOS

Directeur de publication : Mickaël VALLET
Rédaction : service communication
Crédits photo : Ville de Marennes, Damien Tugulescu
Distribué par ADCR Services - Agence : SEVcommunication
Impression : Imprimerie Rochelaise
Tirage : 3 200 exemplaires sur papier recyclé

Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville:
marennes.fr
#Marennes
Téléchargez l'appli mobile
Marennes app

réunion publique le 22 janvier

TNT, les aides ont été obtenues !

C'est une avancée significative que connaît le dossier de la TNT : Marennes et 6 autres communes ont droit à une aide financière pour les téléspectateurs qui rencontrent des difficultés de réception.

Le brouillage est reconnu irréductible

Le mois dernier, Mickaël Vallet, maire de Marennes, sollicitait l'Agence Nationale des Fréquences pour que les habitants de Marennes et des communes qui s'étaient associées à la démarche, puissent bénéficier des aides financières.

> « *Enfin, les foyers qui depuis des années, subissent cette inégalité de traitement de manière quotidienne, vont pouvoir s'équiper autrement grâce à cette aide financière.* »
>
> Mickaël Vallet, maire de Marennes

L'objectif étant d'adapter l'équipement de la télé pour les particuliers et les gestionnaires d'immeubles. Cette demande a reçu une réponse favorable puisque le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Fréquences qui s'est réuni le 23 novembre dernier a décidé d'ouvrir des aides. « *C'est une réponse importante après plusieurs années de combat* », reconnaît Mickaël Vallet. « *Enfin, l'État reconnaît que ces brouillages que nous subissons depuis la mise en place de la TNT sont irréductibles et que l'antenne râteau ne suffit pas pour accéder normalement aux programmes télé. Enfin, les foyers qui depuis des années, subissent cette inégalité de traitement de manière quotidienne, vont pouvoir s'équiper autrement grâce à cette aide financière* ».

Une aide pour installer la parabole ou souscrire un abonnement

Deux solutions sont donc possibles : s'équiper d'une parabole ou souscrire un abonnement Internet avec option télévision auprès d'un opérateur. Sur présentation de justificatifs, facture et attestation de réalisation des travaux, un montant de 250 € sera attribué, sans condition de ressources pour les résidences principales. Si vous optez pour la réception de la TNT avec un abonnement Internet, ce montant vous sera également reversé, sur justificatif. Attention, les demandes d'aide seront reçues jusqu'au 22 mai 2019. Cette aide concerne aussi les habitants de Bourcefranc-Le-Chapus, Saint-Just-Luzac, Hiers-Brouage, Nieulle-sur-Seudre, Saint Sornin, Le Gua, La Tremblade et Arvert.

POUR OBTENIR L'AIDE, VOUS DEVEZ :

- **Vous rendre sur le site Internet recevoirlatnt.fr et remplir un formulaire en ligne**
- **Ou appeler le 0 970818818 (appel non surtaxé)**

TNT > Réunion publique le 22 janvier 2019 à 18h30 au centre d'animation et de loisirs, en présence d'un représentant de l'Agence Nationale des Fréquences.

en novembre 6 verbalisations

Poubelles sauvages : tolérance zéro

Trop souvent, des poubelles sont encore retrouvées en centre-ville. Sachez que la ville fait la chasse aux dépôts sauvages.

La police municipale verbalise les propriétaires des sacs abandonnés de 35 ou 68 € en fonction de l'infraction. En novembre, 6 verbalisations ont été dressées. Pour rappel, déposer ou abandonner ses déchets hors emplacements autorisés coûte 68 € ; déposer ses ordures en vue de leur enlèvement par le service de collecte sans respecter les horaires est passible d'une amende de 35 €. Outre le fait que les dépôts sauvages qui jonchent les trottoirs et les rues peuvent être un problème sanitaire, ils enlaidissent le paysage et doivent être enlevés par les agents des services techniques. Ceci représente un coût pour la collectivité. Ayez le réflexe civique : préservez votre cadre de vie en respectant scrupuleusement les règles de collecte et d'emplacement des ordures ménagères.

Ce spectacle est trop souvent visible dans les rues du centre-ville

La rue des Rosiers est terminée

Débutés en octobre, les travaux de la rue des rosiers se sont déroulés conformément au planning prévisionnel. La voie offre maintenant une perspective neuve et aérée.

La réfection de la rue des Rosiers est le fruit d'une association Marennes Bourcefranc-Le-Chapus. Les deux communes ont en effet constitué un groupement de commandes afin de désigner une entreprise pour réaliser les travaux sur cet axe qui relie Marennes à Bourcefranc. L'entreprise SCOTPA à qui ont été confiés ces travaux, a débuté le chantier en septembre dernier pour une durée de deux mois. Des trottoirs ont été créés côté Bourcefranc, le réseau pluvial endommagé a été repris, des bordures de caniveaux ont été posées et l'enrobé a été mis en œuvre sur la chaussée. Les travaux d'un montant total de 137 783,00 € TTC supporté pour moitié par chaque commune, se sont achevés début novembre.

Le rond-point du morlaisien, une entrée de ville soignée

Le mois dernier, les agents du département ont entrepris des travaux d'aménagement du rond-point du Morlaisien. Cette intervention a matérialisé l'accès au rond-point par un anneau bétonné pour permettre aux agents communaux d'entretenir l'espace vert. Puis le bateau d'origine qui était en très mauvais état ainsi que l'ensemble des végétaux ont été enlevés. L'association Les Lasses Marennaises rénove une embarcation qui sera repeinte aux couleurs de Marennes puis replacée sur l'ouvrage. L'aménagement paysager consistera en la plantation de quatre gros chênes verts et de palmiers en périphérie.

Les agents des services techniques ont déposé le Morlaisien le 12 décembre dernier

offre médicale

Sophrologie et ostéopathie à l'hôpital

Depuis quelques mois l'aile de l'hôpital qui a été libérée suite aux travaux d'extension, accueille deux praticiennes qui renforcent ainsi l'offre paramédicale de la commune.

Pauline Minier et Cindy Chevalier sont installées depuis plusieurs mois dans l'ancien hôpital

Depuis le 1er juillet dernier, Cindy Chevalier sophrologue accueille ses patients dans son nouvel espace de travail. D'abord assistante de gestion pendant 10 ans, elle décide d'entreprendre une reconversion professionnelle motivée par la volonté de se recentrer sur l'humain et les disciplines qui concourent au mieux-être. Après 3 années de formation à Bordeaux, elle installe son cabinet dans l'ancien hôpital et reçoit sur rendez-vous des patients concernés par des pathologies liées au vieillissement, à la nutrition, aux douleurs, au sport… Cindy chevalier intervient également deux fois par semaine au Cercle de Yoga Marennais. Installée dans un premier temps à Saint-Pierre d'Oléron après sa formation d'ostéopathe, Pauline Minier a choisi de rejoindre l'ancien hôpital le 1er septembre dernier. Diplômée d'ostéopathie après 3 ans de formation et 2 ans de spécialisation en pédiatrie, elle pratique les techniques douces, au niveau du crâne et des viscères notamment, sur les patients de tous âges.

Pauline Minier ostéopathe, consultation sur rendez-vous au 06 98 64 07 63
Cindy Chevalier, sophrologue, consultation sur rendez-vous au 06 35 55 75 92

aménagement du territoire

La Marquina, sur le chantier des fouilles

Du 5 novembre au 21 décembre, une équipe d'archéologues a exploré 5 000 m² du site La Marquina. Les premiers éléments mis à jour confirment que cette zone a été occupée sur une période longue.

Les fouilles ont débuté le 5 novembre. La partie Ouest, le long de la rue du Docteur Roux correspondant au cœur de l'occupation antique a été décapée. Les vestiges se sont révélés plus riches et complexes que ce qui avait été envisagé. Un habitat rural d'époque romaine a été localisé. Du mobilier a également été découvert, caractéristique d'un site de consommation. Il s'agit principalement de fragments de terre cuite architecturale, de la céramique, de la faune, de malacofaune (coquillages) ainsi que du mobilier métallique attribué au XVIIe siècle. Pour permettre au public de visiter le chantier des fouilles, deux journées portes ouvertes ont été organisées. Une soixantaine de personnes très intéressées ont pu recevoir des explications précises des découvertes. Quatre classes de l'école élémentaire ont aussi fait le déplacement pour mieux comprendre le métier d'archéologue et l'importance de mettre à jour les vestiges de notre passé. Ils ont pu assister à la découverte d'un cerf qui reste à dater. Une visite qui aura certainement suscité des vocations !

Les vestiges seront analysés par les archéologues

Un festival, un forum et une émission !

La deuxième semaine de novembre a été très dense à Marennes ! Du 8 au 11 novembre, le festival Les Cultures Francophones a déroulé son programme riche de rencontres artistiques, littéraires ou cinématographiques. Cette année, il était même possible de suivre le festival « off » avec le forum de la coopération francophone ! C'est bien ici, à Marennes, que la francophonie et les amoureux de la langue française avaient rendez-vous !

Sébastian Marx, un New Yorkais à l'Estran

Une conférence passionnée

Cette 9e édition, qui s'est ouverte avec la conférence sur les parlers locaux, le Saintongeais et la langue française qui a été pour le moins très animée ! En présence de plus de 80 personnes dont des ardents défenseurs du Saintongeais, des échanges assez vifs ont chauffé la salle : les uns reprochant les dérives infligées au Saintongeais, les autres affirmant que les langues s'enrichissent les unes des autres. Un débat à la fin duquel chacun sera resté sur ses positions, mais qui a eu le mérite de mettre en évidence des postures diamétralement opposées sur ces sujets.

Des spectacles vivants qui ont tenu leurs promesses

Sébastian Marx a pris le relais à l'Estran pour partager avec le public sa vie d'Américain New Yorkais depuis son installation en France. Il a montré à quel point il s'étonne quotidiennement de nos expressions, nos insultes et nos injections ! Un regard incisif, toujours juste qui a gentiment terni l'arrogance qui caractérise bien le Français ! Le lendemain, Yannick Jaulin nous a offert un spectacle binaire en duo avec un musicien béarnais qui a transporté le public. Il a su mettre des mots sur les siens, sur son héritage, sur la honte des patois, sur la résistance à l'uniformisation, sur la jouissance d'utiliser une langue non normalisée, pleine de sève et de jeunesse du monde. Un spectacle vivifiant et curatif qui a enchanté l'Estran. Martin Ferron était l'invité de la Bigaille avec Souffle, un spectacle musical et graphique composé de dessins sur sable, d'émotion et de poésie. Souffle a proposé différents niveaux de lecture selon les spectateurs. Par exemple, les adultes pouvaient être touchés par les musiques ou les mots, pendant que les enfants l'étaient en suivant à l'écran les pérégrinations des hirondelles. C'était un voyage touchant et très lyrique.

Alors que les résidents des maisons de retraite de Marennes et du Gua ont profité des récits très poétiques d'Alexandra Castagnetti sur les Amérindiens du Nord, les festivaliers se sont retrouvés à la médiathèque. Accompagnée de Bernard Magnier, directeur éditorial, Naïri Nahapétian, d'origine Iranienne, a raconté son parcours depuis son départ d'Iran et sa trajectoire d'écrivaine exilée.

Un concert survitaminé

Hildebrandt et les Hurlements D'Léo partageaient l'affiche préparée par l'association Plus2Son, partenaire du festival. Devant une salle pleine, Hildebrandt a fait son entrée. Il a eu cette voix chaleureuse qui a mis le public à l'aise tout au long du concert. Le chanteur guitariste a interprété brillamment son dernier album *Les Animals* avant de laisser la place aux 8 musiciens des Hurlements D'Léo, des bêtes de scène assurément ! Avec leurs chansons *java-rock-punk ska*

comme ils aiment le dire, le groupe a livré une musique chaleureuse et dynamique. Ils ont fait vivre chaque chanson intensément, soit par ses textes, soit par la puissance des instruments. Dans ce tourbillon musical, les émotions ont été portées grâce aux accords musicaux et c'est bien ce qui est la clef du succès de ce concert.

390 personnes ont chanté et dansé sur la musique des Hurlements D'Léo

Une animation cinématographique de qualité

Comme à chaque édition, le festival c'est aussi un cycle cinématographique, d'abord destiné aux enfants avec le dessin animé *Allez raconte* puis aux adultes avec le film très émouvant *Girl* de Lukas Dhont.

Vous avez été exactement **1 205** à participer au festival. À l'année prochaine, encore plus nombreux, pour souffler **les 10 bougies !**

Marennes à l'honneur de TV5Monde !

Une invitée surprise s'est infiltrée pendant les deux premiers jours du festival et du forum : l'équipe de Destination francophonie diffusée sur TV5Monde. Il s'agit d'un programme de huit minutes qui met chaque semaine en avant, une initiative positive en faveur de la langue française et de la francophonie dans le monde. Ivan Kabacoff, présentateur de l'émission, très intéressé par les actions menées sur le territoire Marennes Oléron pour faire de la francophonie un levier de développement économique local, a profité du festival et du forum pour faire tourner sa caméra. Il en résulte un reportage qui sera diffusé les 5 et 6 janvier sur TV5Monde canal France-Belgique-Suisse et qui explique concrètement pourquoi et comment la francophonie permet de mettre en œuvre des actions de coopération concrètes avec d'autres territoires comme le Brésil, l'Acadie, le Sénégal… Une très belle vitrine pour Marennes, Hiers-Brouage et la francophonie puisque l'émission a été diffusée dans le monde entier. Sur les réseaux sociaux, elle enregistre près de 27 000 vues.

Le tournage a aussi eu lieu à Brouage pour parler de Samuel de Champlain

écoles

Une toiture neuve à l'école élémentaire

Depuis quelques semaines, la toiture du préau de l'école élémentaire a été intégralement changée afin de sécuriser la cour de récréation. L'entreprise Olivier a procédé au remplacement des tuiles sur une surface de 600 m² pour un montant de 44000 € HT. Cette intervention s'inscrit dans le programme de travaux de réaménagement et d'entretien que la commune réalise chaque année dans ses deux écoles. Il conviendra, par la suite, de procéder aux travaux de réfection de toiture des deux autres ailes de l'école élémentaire.

Plusieurs jours ont été nécessaires à l'entreprise pour changer les tuiles

social

Déchets verts : les critères pour bénéficier de la collecte

Depuis le 1er novembre, le service de collecte des déchets verts est réservé aux personnes qui en ont vraiment besoin.
Des critères ont ainsi été mis en place par une commission du CCAS. Sur la base des critères cumulatifs suivants, elle a pu instruire les dossiers individuels : le plafond des ressources est fixé à 2000 € pour une personne seule et 2300 € pour un couple **ET** il convient de remplir un de ces trois critères : ne pas avoir de véhicule **OU** avoir une carte de mobilité inclusion (d'invalidité), **OU** ne pas avoir de proches aidants.

l'agenda du maire

« Je tiens à vous rendre compte des actions que je mène au quotidien. Voici un échantillon du mois dernier, cette liste n'étant pas exhaustive ».

Mickaël Vallet

NOVEMBRE :

16 novembre
> Comité de pilotage Contrat Local de Santé
> Commission permanente au Conseil départemental
> Réunion de travail sur les circuits courts au Conseil départemental
> Conférence *Marennes se souvient 14 18* à la médiathèque

19 novembre
> Conseil portuaire
> Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

20 novembre
> Réunion avec les adjoints à la mairie

21 novembre
> Permanence avec des administrés
> Inauguration de l'agence Groupama de Marennes
> Conseil municipal

22 novembre
> Conseil portuaire du Syndicat Mixte des Ports de la Seudre

23 novembre
> Premier comité de pilotage du Parc Naturel Régional
> Commission des déchets à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes
> Remise des diplômes du brevet des collèges de la session 2018

26 novembre
> Commission Départementale de Coopération Intercommunale à La Rochelle

27 novembre
> Réunion du Syndicat Intercommunautaire du Littoral
> Réunion avec les adjoints à la mairie

28 novembre
> Bureau syndical intercommunautaire du littoral
> Commission Développement économique à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes
> Permanence avec des administrés

29 novembre
> Formation au Conseil départemental *Loi NOTRe et les conférences territoriales de l'action publique : premier bilan*
> Formation au Conseil départemental *Stratégie de coopération avec les communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale*

DÉCEMBRE

3 décembre
> Réunion sur la problématique de submersion marine de la partie littorale du marais de Brouage

4 décembre
> Réunion avec les adjoints à la mairie

5 décembre
> Repas des aînés
> Bureau communautaire

7 décembre
> Réunion sur les fonds européens
> Participation à la table ronde *Les commerces culturels de proximité*
> Moteurs d'attractivité pour les territoires à Poitiers

8 décembre
> Téléthon

9 décembre
> Repas des aînés à Hiers-Brouage

10 décembre
> Comité des financeurs de l'association *Terre Mer Chantier*

11 décembre
> Comité de Pilotage de la Convention Territoriale Globale
> Commission développement durable - Agenda 21 à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes
> Réunion avec les adjoints à la mairie

14 décembre
> Visite de la Plateforme des Produits de la Mer
> Observatoire de l'éolien en Charente-Maritime
> Concert de Noël avec l'orchestre de Chambre Nouvelle Aquitaine

Voté en conseil municipal

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville : marennes.fr, à la rubrique vie municipale puis conseil municipal. Ils sont également à retirer en mairie, sur demande.

Voté en conseil municipal du 15 novembre 2018

À la majorité des voix, il est décidé la création de la commune nouvelle de Marennes-Hiers-Brouage, et d'adopter la charte de la commune nouvelle. Contre : 3 (Bruno SAMZUN, Marylène SABLEAUX, Giles SAUNIER) – Abstention : 1 (Jacques BARON)

Voté en conseil municipal du 21 novembre 2018

PATRIMOINE COMMUNAL

À l'unanimité, il est émis un avis favorable sur les marchés de travaux d'assainissement et de travaux extérieurs de l'église Saint-Pierre de Sales, à passer avec les entreprises suivantes : Lot 1 – Maçonnerie / pierre de taille : HORY-CHAUVELIN pour le coût total de 369 057,70 € HT ; Lot 2 – Couverture / étanchéité : PAURION Freddy pour le coût de 198 586,73 € HT (tranche optionnelle 1) ; Lot 3 – Charpente / menuiserie : ASSELIN pour le coût de 63 007,94 € HT (tranche optionnelle 1)

VOIRIE

À l'unanimité, il est passé un avenant n° 1 à la convention de constitution du groupement de commandes conclue entre la commune de Marennes et Bourcefranc-Le Chapus, relative aux travaux de réfection de la rue des Rosiers, pour prendre en compte le changement de répartition des coûts de travaux complémentaires, la commune de Bourcefranc-Le Chapus supportant l'intégralité des travaux complémentaires.

À l'unanimité, il est passé un avenant n° 1 au marché de travaux de réfection de la rue des Rosiers, conclu avec l'entreprise SCOTPA pour prendre en compte le coût complémentaire de travaux de 6 579,95 € HT représentant une augmentation de 5,75 % du montant du marché initial et pour prendre en compte la prise en charge totale de cette dépense par la commune de Bourcefranc-Le Chapus.

PERSONNEL COMMUNAL

À l'unanimité, il est émis un avis favorable sur le marché d'assurance des risques statutaires du personnel communal géré en capitalisation (variante 4), à passer avec le groupement SOFAXIS / SECUREX, dans les conditions suivantes : Agents CNRACL : 2,99 % ; Agents IRCANTEC : 1,40 % (franchise 15 jours maladie ordinaire), pour un coût global de 34 803,89 €.

FRANCOPHONIE

À l'unanimité, il est sollicité l'aide de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, à hauteur de 6 000,00 € pour la 9e édition du Festival des Cultures Francophones qui s'est déroulée du 8 au 11 novembre dernier.

CULTURE

À l'unanimité, il est accordé un montant de 1 000,00 € pour le prix Hortense Dufour qui sera attribué en janvier prochain à Guillaume POIX pour son roman « Les fils conducteurs ».

DÉVELOPPEMENT URBAIN

À l'unanimité, il est procédé à l'ouverture des crédits suivants sur le budget ZAC de La Marquina : Dépenses - Article 3351 – Terrains – Chapitre 040 – Opération d'ordre – Fonction 01 + 171 100,00 € / Recettes - Article 7133 – Variation des encours – Chapitre 042 – Opération d'ordre – Fonction 01 : + 171 100,00 € / Article 168741 – Emprunt – Chapitre 16 – Emprunts – Fonction 020 : + 171 100,00 € / Article 7015 – Vente terrains aménagés – Chapitre 70 – Produits de services – Fonction 020 : - 171 100,00

À l'unanimité, il est sollicité l'aide du Fonds National d'Archéologie préventive pour les travaux de fouilles archéologiques préventives à La Marquina, correspondant à 50 % du coût des travaux, soit 114 757,50 €.

COMPTABILITÉ-FINANCES

À l'unanimité, il est fixé la redevance d'occupation du domaine public gaz (RODP), pour l'année 2018, pour GRDF, à 1 258,00 €.
À l'unanimité, il est procédé à l'ouverture des crédits suivante, en section d'investissement – recettes, sur le budget communal : Opération 36 – Église Saint-Pierre : Article 1321 (Etat) + 99 000,00 ; Article 1322 (Région) + 42 000,00 ; Article 1323 (Département) + 56 000,00 ; Article 16876 (Emprunt) - 197 000,00
À l'unanimité, il est procédé à un virement de crédits de 5 000,00 €, de l'article 2183 – Matériel de bureau – Opération 101 – Équipement scolaire, à l'article 2313 – Construction – Opération 101 – Équipement scolaire.
À l'unanimité, il est amorti de façon linéaire les biens mobiliers récemment acquis par la commune, selon des durées diverses pour un montant total de 20 742,81 € TTC.

DIVERS

À l'unanimité, il est passé une convention avec la SPA de Saintes pour l'accueil des animaux errants, la participation communale s'élevant à 2 583,90 €.

Les assistantes maternelles agréées de Marennes

Vous cherchez une assistante maternelle agréée pour garder votre enfant ? Voici la liste des professionnelles qui exercent à Marennes, élaborée avec le service de Relais d'Assistantes Maternelles de la Communauté de communes du Bassin de Marennes et le service de Protection Maternelle Infantile du Département.

Nom	Adresse	Tél Fixe	Mobile
Noëlle Baudry	6 rue du Maréchal Joffre, Appt 2	05 46 85 21 90	06 07 53 18 84
Dominique Bazier	9 rue Dubois Meynardie		06 73 08 87 95
Jocelyne Bidart	6 place Galliéni	05 16 35 83 89	06 43 39 13 12
Catherine Binson	2bis rue des Lilas, Les Mesnardières	05 46 85 08 20	06 82 09 85 48
Isabelle Bourget	4 allée des Goëlands	09 51 79 89 65	06 83 87 11 04
Nadine Brethes	2 allée des Mouettes	05 46 36 84 70	06 14 30 36 60
Monique Carre	14 rue du Docteur Roux	05 46 85 34 95	
Nathalie Chevalier	10 rue Pasteur	07 83 87 12 96	
Estelle Chouikha Helin	26 rue Maryse Bastié, Résidence Aigue Marine, Villa n° 44		06 69 48 18 34
Claude Coussy	163 rue Georges Clemenceau	05 46 85 45 76	
Geneviève Coussy	8 rue des Chênes	05 46 85 27 19	06 23 96 15 24
Patricia Dauzat	8 rue Robert de Bédarieux	05 46 76 79 64	
Céline Gallati	26 bis rue Goulebenèze	05 17 25 49 80	06 46 46 26 05
Pascale Gilles	1 rue Louis Jouvet	05 46 47 98 32	
Patricia Goux	104 rue Georges Clemenceau	05 46 85 10 78	06 68 14 91 07
Martine Guepin	10 rue de la Gataudière	05 46 47 52 48	
Karine Guilmin	22 rue du Moulin des Coquards	05 46 36 83 06	06 12 16 32 85
Sandrine Hunkler	26 rue Maryse Bastié, Résidence Aigue Marine, Villa n° 40		06 19 07 60 37
Sylviane Houssay	117 rue Georges Clemenceau	05 46 85 63 36	
Sandrine Mathurin	17 rue Pasteur	05 17 25 33 08	07 71 14 23 28
Valérie Menadier	37 rue Maréchal Foch	05 16 35 82 91	06 95 60 14 62
Catherine Moreau	18 rue des Chênes	05 46 85 35 03	06 72 83 21 40
Maryse Noble	1 rue des Arums, Nodes	05 46 76 50 61	06 67 67 43 93
Marilyn Paredes	62 rue André Baudrit	09 50 02 03 82	06 88 47 15 90
Brigitte Petrau	30 rue de la Patelle	09 83 72 37 69	06 61 04 11 61
Christiane Petrowiste	1 allée des Mouettes, La Sansonnerie	05 46 85 33 48	
Natacha Poirier	26 rue Maryse Bastié Résidence Aigue Marine, villa n° 24	05 46 75 06 19	
Nathalie Pontac	8 rue des Courlis	05 46 75 92 58	
Loupka Pontine	9 rue des Jonquilles	05 46 85 45 47	
Sylvie Robin	2bis rue de la Salicorne	05 16 65 50 28	
Sandrine Salvert	21 rue Goulebenèze	05 46 85 23 84	06 84 57 55 10
Aude Schaeffer	1 rue des Obiones		06 73 80 03 50
Essadia Serpaggi	9 bis rue des Citres	05 46 47 06 46	06 64 62 01 25
Annie Sicot	46 rue des Chênes	05 46 76 71 34	06 42 15 11 43
Anne-Marie Vezin	19 rue Fleur de Sel	05 17 25 41 59	06 66 61 24 97
Fanny Vic	18 rue du Commandant Lucas	05 46 85 15 40	
Linda Guerinoni	Maison d'assistantes maternelles « Drôle de MAM » 23 rue Dubois Meynardie		06 30 17 23 89
Carole Thommeret			06 17 12 26 72

La statue Chasseloup-Laubat s'est refait une jeunesse

La statue du Marquis de Chasseloup Laubat qui se dresse au centre de la place du même nom, nécessitait une remise en état du fait de sa dégradation. Une opération de restauration a donc été entreprise. Le résultat est saisissant !

La statue restaurée et embellie

C'est l'artisan sculpteur, graveur et tailleur de pierre Sylvain Raud de Saint-Jean d'Angély qui a été missionné pour restaurer la statue représentant le Marquis de Chasseloup-Laubat. Un échafaudage a été érigé autour de la sculpture monumentale en pied, durant l'intervention. Pour que la pierre retrouve sa couleur blanche originelle, Sylvain Raud a traité deux fois l'ensemble de la statue avec un algicide. Il a dégagé les mousses et les poussières noires qui avaient assombri la pierre par micro abrasion à la poudre d'alumine. Comme il y avait suffisamment de matière, l'artisan a pu redessiner et resculpter le délicat tombé du drapé. Au terme de quelques semaines, une fois l'échafaudage retiré et le matériel replié, la statue est réapparue, blanche immaculée, proche de ce qu'elle était lorsqu'elle a été livrée en 1943.

Avant d'être en pierre, la statue du marquis de Chasseloup-Laubat était en bronze. Inaugurée le 13 septembre 1874 elle restera sur son socle jusqu'en 1942. Elle est alors enlevée le 7 août par une société de Pantin sur ordre des forces d'occupation allemandes. L'œuvre est envoyée à la fonte avec deux autres statues communales : le philanthrope généreux Dubois-Meynardie et le Préfet Le Terme.

Il faudra attendre 1943 pour que la Direction Générale des Arts et des Lettres, anciennement Ministère de l'Éducation Nationale, commande un nouveau monument à Monsieur Froment – Meurice, sculpteur à Maisons Laffitte. Après avoir transporté les 6,5 tonnes de pierre, l'établissement Gougeon la livre et la dresse sur son socle actuel, pour un montant de 145 000 francs anciens. L'inauguration est prévue le 19 septembre 1948 à 15h00. Le maire de l'époque, Monsieur Henri Feuillet convie pour cette occasion particulière, le fils du Marquis de Chasseloup-Laubat et son épouse. Ils leur répondront dans un touchant courrier daté du 6 septembre 1948 que les épreuves répétées subies par leur famille pendant la dernière guerre ont gravement compromis leur état de santé : la Marquise a été arrêtée et menacée de déportation, sa sœur a été envoyée à la chambre à gaz, le Marquis a enduré de nombreuses perquisitions et interrogatoires de la Gestapo, puis leur fille et leur plus jeune petite fille sont décédées. L'inauguration a bien lieu le 19 septembre 1948 en présence des corps constitués, des associations et des élus.

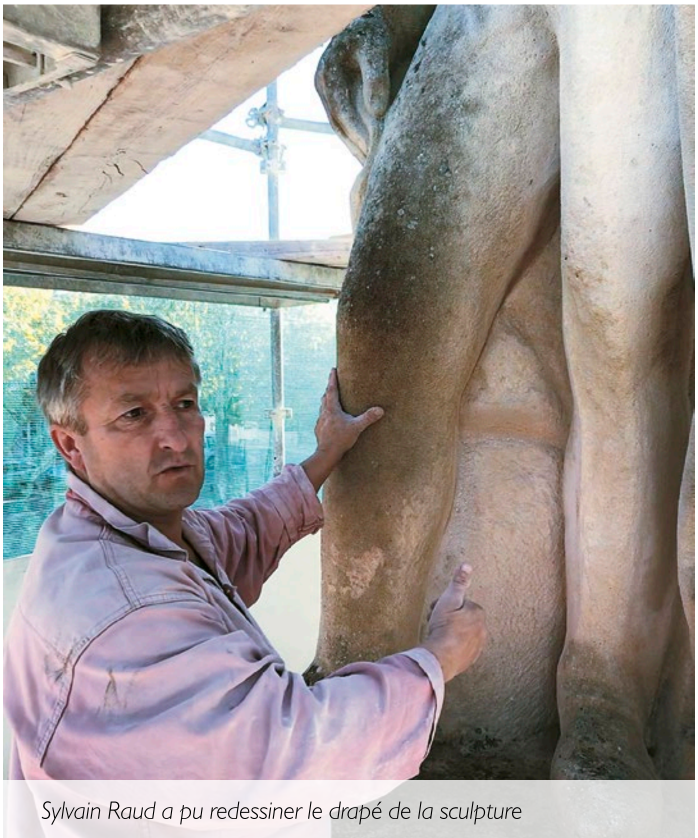

Sylvain Raud a pu redessiner le drapé de la sculpture

Les ports de Marennes transférés au syndicat mixte

C'est effectif : depuis le 1er janvier, la gestion du port de plaisance et du port ostréicole de Marennes a été transférée au Syndicat mixte des Ports de la Seudre.

Rappelons que depuis un an, les onze ports de l'Estuaire de la Seudre ont été regroupés dans un syndicat mixte. Il regroupe les ports de Coux et la Grève à Duret à Arvert, Orivol et les grandes Roches à Étaules, Chatressac à Chaillevette, le port de Mornac-Sur-Seudre, celui de l'Éguille-Sur-Seudre, les ports du Chenal de l'Atelier et de la Route Neuve à La Tremblade, le chenal ostréicole et le port de plaisance à Marennes. Il est dirigé par les élus du Département, de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et de la Communauté de communes du bassin de Marennes. Cette structure permettra d'harmoniser la gestion des ports, de regrouper les moyens et les compétences pour améliorer les services rendus aux usagers, aux plaisanciers et aux professionnels et de moderniser les infrastructures. Depuis le 1er janvier, la gestion du port ostréicole et de plaisance a été transférée au syndicat mixte qui devient ainsi l'autorité portuaire et l'exploitant des ports.

agenda de janvier

Samedi 5 janvier à 21h00
Loto du DCAL
Centre d'animation et de loisirs
Renseignements : 06 11 13 91 51

Samedi 12 janvier à 21h00
Loto du vélo club
Centre d'animation et de loisirs
Renseignements : 06 32 15 70 12

Dimanche 13 janvier à 15h00
Thé dansant avec Christian à 15h00
Centre d'animation et de loisirs
Renseignements : 06 46 97 12 00

Marennes & Vous

Vendredi 18 janvier à partir de 21h00
Soirée jeux d'énigmes et d'enquêtes animée par Yves de la Grosse Boite
La Bigaille
Renseignements : 06 63 74 75 17

Samedi 19 janvier à 20h30
Concert de l'école de musique
Centre d'animation et de loisirs

Samedi 19 janvier à partir de 21h00
Soirée rock psyché avec rosaire
La Bigaille
Renseignements : 06 63 74 75 17

Vendredi 25 janvier à partir de 21h00
Vernissage de l'exposition de Kikor avec Pk DKDance
Renseignements : 06 63 74 75 17

Samedi 26 janvier à partir de 21h00
Soirée DJ avec Ascender Impakt Teknokrats, DJ Hope, Diidoo Oodiid, Pk DKDance CREW
La Bigaille
Renseignements : 06 63 74 75 17

Samedi 26 janvier à 21h00
Loto de la fraternelle
Centre d'animation et de loisirs
Renseignements : 06 11 13 91 51

Comme chaque année, la commune vous offre l'agenda de la saison culturelle du premier semestre 2019 et l'agenda de poche pratique et utile !